L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 14 JUIN 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Maison Double,

GROCERIE ET RESIDENCE

A l'encoignure des rues Adèle et St-Thomas.

—Dans l'affaire de—

Ellen Hartnett, veuve de Thomas McGinnis, vs Joseph McGinnis et als.—No 45,223.

Vente en partage, à long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau No 143 (vieux No 13) rue Carondelet—MARDI, 18 juin 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable Geo rge H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, jugement rendu le 6 mai 1895 et signé le 10 mai 1895, No 45,223, dans l'affaire d'Ellen Hartnett, veuve de Thomas McGinnis, vs Joseph McGinnis et als, pour un partage, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Adèle, Rousseau et Joséphine, mesurant à peu près 32 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur et face à la rue St-Thomas d'à peu près 79 pieds, le tout plus ou moins, et formant l'encoignure des rues Adèle et St-Thomas. Les améliorations consistent d'**une maison-entrepôt double en bois couverte en ardoises**, occupée comme grocerie et résidence, ayant de chaque cô é 3 ou 4 chambres, citerne, etc., et se louant pour $20, à peu près par mois.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0[0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de l'année courante 1895, et fera un dépôt de 10 0[0 sur les lieux.

Acte de vente, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 mai—15 19 26—juin 2 9 13 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Mutual Loan and Building Company vs Frank L. Conperly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 45,835.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 9, sur un plan de Hurstville, date 5 novembre 1841, déposé en l'étude d'Edouard Barnett, ancien notaire, et lequel îlet est borné par les rues Levée, ou Tchoupitoulas, Preston et Arabelle et l'avenue Nashville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et sont connus comme les lots Nos cinq et six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les l'eux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24mai—24 31—jun 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Frank Zengel vs John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 45,886.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 juin 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No quatorze, dans l'îlet No cent sept, borné par les rues Musique, Urquhart, Girod et Washington, sur un plan de C. Giroux, déposé comme le No 231, en l'étude de T. Guyol, notaire; lequel lot mesure, ou mesure américaine, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Musique sur cent dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—I—Comptant pour un montant suffisant, 1° Pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, savoir huit billets tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui indressés, tous datés du 28 juillet 1892, savoir un billet pour $150 dû le 1er décembre 1892 et seept billets pour $100 chacun dus respectivement le 1er avril 1893, le 1er août 1893, le 1er décembre 1893, le 1er avril 1894, le 1er août 1894, le 1e décembre 1894 et le 1er avril 1895; tous les huit billets portant intérêts au taux de huit pour cent par an à partir de leurs dates jusqu'au paiement.

2° Pour payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt des billets déjà dûs et des billets ci-dessous décrits et non encore dûs.

3° Pour payer les frais et les charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville d'es sur la dite propriété. II. L'acquéreur assumera (jusqu'à l'étendue du montant de son enchère) le paiement des huit certains billets non encore dûs, tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, datés le 28 juillet 1892, chacun pour la somme de cent dollars, payables respectivement le 1er août 1895, le 1er décembre 1895, le 1er avril 1896, le 1er août 1896, le 1er décembre 1896, le 1er avril 1897, le 1er août 1897 et le 1er décembre 1897—tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de leurs dates jusqu'au paiement; l'acquéreur assumera toutes les obligations, etc, telles qu'elles sont contenues dans le contrat original et l'hypothèque en date du 28 juillet 1892, enregistré dans le bureau des Hypothèques de cette paroisse dans le livre 466, folio 241—une copie duquel est enregistré dans l'affaire ci-dessus. III.—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur rue du Camp, entre Washington et Sixième (à l'arrière de la rue Magazine.)

Mme Clara Godwin vs. F. S. Neustadt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 30,548—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le 4ème district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine Camp, Washington et Sixième, désigné par le No 25, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, notaire, plan d'après lequel le dit terrain mesure trente pieds un pouce et une ligne de façade rue du Camp, sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Acquis par ce défendeur, par achat de la demanderesse par un acte pardevant John Bonderagel, notaire, le 2 janvier 1888; enregistré C. O. B. 127 fol. 813.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mai—25 31—juin 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil,

DE LA PROPRIÉTÉ

CONNUE COMME

"LEEDS FOUNDRY."

New Orleans Canal & Banking Company vs Leeds et Cie, Limité.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,651—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 24 juin 1895, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Certains morceaux ou portions de terre de forme irrégulière, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Constance, St Joseph et Tchoupitoulas, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et connus sous le nom de "Leeds Foundry" se composant de:

1° Un morceau de terre formant l'encoignure des rues Delord et Constance, mesurant deux cent trente pieds cinq pouces de face rue Delord par une profondeur et façade de cent quatre-vingt pieds un pouce et deux lignes à la rue Constance.

2° **Un autre morceau de terre** adjoignant le susdit, mesurant soixante pieds (mesure française) de face à la rue Constance sur une profondeur de cent trente-cinq pieds entre lignes parallèles.

3° **Un autre morceau de terre** adjoignant le susdit et formant l'encoignure des rues Constance et St-Joseph, mesurant quatre vingt-seize pieds neuf pouces de face à la rue Constance sur une profondeur et face de cent quatre-vingt-six pieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue St Joseph.

4° **Un autre morceau de terre**, presqu'au centre du dit îlet, mesurant soixante pieds (mesure française) de face à la rue Tchoupitoulas, et s'étendant jusqu'au morceau premièrement décrit.

5° **Un certain lot de terre** dans le même district et îlet, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant (mesure américaine) soixante-quatre pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur irrégulière sur le côté supérieur de deux cent quarante-et-un pieds un pouce et six lignes, et sur le côté inférieur de deux cent vingt-cinq pieds sept pouces et quatre lignes, et une largeur de soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne extrême du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant le second et dernier encan sous le writ dans l'affaire ci-dessus intitulée, la dite propriété sera définitivement adjugée à la dernière et plus haute enchère sous les termes et conditions suivantes, à savoir:

1° Comme il a été démontré, d'après le certificat du Conservateur des Hypothèques de la paroisse d'Orléans, in an moment de la mise être offre de la dite propriété (le 30 mai 1895), que la dite propriété était chargée des hypothèques suivantes, à savoir:

Enregistré livre 281, folio 679, le 27 janvier 1886—Le dit Charles J. Leeds a octroyé en faveur de Louisa Amé la Stoor, veuve de Archibald Mitchell, pour garantir la somme de $20,033 23 et intérêts, etc., conformément à l'acte pardevant C. T. Soniat notaire, en date du 27 janvier 1886, et maintenant réduite à $10,000 et intérêts, etc., (laquelle hypothèque fut assumée par les défendeurs, Leeds & Cie, limité, par l'acte pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 22 juin 1889—enregistré dans le bureau des hypothèques dans le livre 390, folio 684 le 22 juin 1889).

L'acquéreur retiendra dans ses mains du prix d'adjudication, un montant suffisant pour couvrir la balance de $10,000 avec 8 0[0 d'intérêts par an du 1er janvier 1895, à la date de la vente, lequel intérêt étant néanmoins sujet à un crédit de $269 63 dû sur la dite hypothèque, et sa mera le paiement du même, etc.

II Et comme il a été ensuite démontré par le susdit certificat d'hypothèque—que la dite propriété est aussi chargée des deux hypothèques suivantes, à savoir:

Enregistré Livre 373, folio 555, le 18 mai 1889—Les dits C. J. Leeds et Veuve T. L. Leeds ont octroyé en faveur d'Edward Toby, pour garantir la somme de $15,000 et intérêts, etc., d'après un acte pardevant Theo Guyol, notaire en date du 17 mai 1889—Enregistré dans le Livre 373, fol o 6 0, le 22 juin 1889. Le même octroyé en faveur du même, pour garantir la somme de $10,000 et intérêt, etc., d'après un acte pardevant Theo. Guyol, notaire, en date du 22 juin 1889, (lesquelles dites hypothèques furent assumées par les défendeurs Leeds & Cie, Limité, par un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 22 juin 1889, enregistré dans le bureau des hypothèques, dans le livre 390, folio 684, le 22 juin 1889). Et les deux susdites hypothèques ayant été forclosos par le New Orleans Canal and Banking Company, comme il apparaît par un acte de vente de saisie et de vente en mes mains, dans l'affaire du New Orleans Canal and Banking Company versus Charles J. Leeds, et al., No 45 676 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'acquéreur sera requis de ne payer au compte du prix d'adjudication un montant suffisant pour satisfaire le dit writ de saisie et de vente, dissous la somme de $25 000 avec intérêt au taux de 8 0[0 par an du 20 décembre 1894 jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 0[0 d'honoraires pour les avocats sur le montant du principal et de l'intérêt, ainsi $15 80 pour les greffiers et $12 pour les shérifs.

III. Et pour la balance du prix d'adjudication l'acquéreur fournira un bon avec bonnes et solvables sécurités, portant intérêt au taux de 8 0[0 par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, et hypothèque spéciale et lien du vendeur, et privilège sur la dite propriété jusqu'au paiement final. L'acquéreur aura néanmoins à déduire du montant du dit bon et payer comptant au moment de la vente—le montant des impressions, honoraires du shérif et du greffier, commissions, honoraires des avocats, etc, s'élevant à peu près à $22 0.00. Aucunes taxes de ville, de paroisse ou de municipalité ne sont dues sur la dite propriété.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
7 juin—7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Second District.

Mutual Building and Homestead Association vs. Charles Jameson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,533—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Faubourg Trémé, dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Derbigny; lequel lot mesure, en mesure française, vingt-deux pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7juin—7 14 21 28 ju.14 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée rue du Canal.

Daniel Jung versus Paulin Mauberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,943—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Dixième District de cette ville, désignés par les numéros dix, onze et douze, dans l'îlet numéro trois cent trente-et-un, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue du Canal sur cent quatorze pieds de profondeur; le lot No dix étant le plus près de la rue Dorgenois.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

Mutual Loan & Building Company vs Marshall J. Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,836—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignés comme lots Nos Neuf et Dix de l'îlet No Vingt-Huit, lesquels lots sont bornés par les rues Camps, Magasins, Soniat et Dufossat, et les dits lots mesurant chacun trente-et-un pieds de face à la rue Soniat, la même largeur dans le fond, par cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine, d'après un plan de Wm. Forshey arpenteur, déposé dans le bureau de C. C. Ladreyen, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés de Valeur du Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois.

Charles G. Hoffman vs O. H. Schoenhaussen.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 44,212—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 juin 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 331, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, et mesurant (ledit lot) quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de cent trente-trois pieds cinq pouces sur le côté vers la rue Dorgenois, cent quarante un pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé et une largeur dans le fond de soixante-deux pieds, sept pouces, cinq lignes, le tout conformément à un plan fait par Arthur de Armas, voyer de ville, en date du 19 mars 1886, annexé à un acte passé pardevant J. V. Charpentier, alors notaire en cette ville en date du 4 décembre 1886.

2° **Deux certains lots de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cet e ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les numéros huit et neuf sur un plan dressé par Piquet et Champon, voyers, le 22 octobre 1864, et déposé pour référence en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le quels dits lots se touchent et mesurent comme suit: A savoir: Le No neuf mesure vingt-sept pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes parallèles; et le dit lot No huit mesure quarante-et-un pieds cinq pouces de face à la dite rue Canal, neuf pouces et sept lignes de largneur dans le fond, sur une profondeur de cent quatorze pieds sur la ligne touchant le dit lot No neuf et cent vingt pieds onze pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé qui s'étend obliquement vers la rue Dorgenois, le tout au pied américain.

3° **Un certain morceau ou portion de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Dorgenois et Rocheblave, laquelle portion de terre fait partie du fond du lot original No six, et est designée par la lettre "B" sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer de ville, et annexé à un acte passé pardevant J. V. Charpentier, alors notaire, le 4 déc. 1886. (Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente passé pardevant F. J. Aleix notaire, le 18 janvier 1893, de quelle dit O. H. Schoenhausen acquit la dite propriété, conformément au dit plan la dite portion de terre B mesure soixante deux pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne qui la divise du lot A sur le dit plan, vingt sept pieds trois pouces et cinq lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Rocheblave, soixante onze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne du fond, près de la rue Douane et vingt-trois pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dorgenois, au pied américain.

4° **Un certain morceau de terre** situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois, sur un plan dressé par H. B. Brown, voyer de ville, en date du 4 avril 1893; le dit morceau de terre mesure comme suit: quarante-quatre pieds sept pouces et sept lignes s'étendant vers la rue Douane puis sur une autre ligne s'étendant vers la rue Dorgenois dix pieds cinq pouces et quatre lignes, puis une autre ligne s'étendant vers la rue Douane quarante-huit pieds onze pouces et six lignes, puis une autre ligne s'étendant parallèle à la rue Canal vingt sept pieds quatre pouces et sept lignes dans le fond de la propriété appartenant à la succession de Lawless et la propriété de O. H. Schoenhausen.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24mai—24 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Premier District.

Veuve J. P. Gerrard vs Peter W. Smythe et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,408.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No 24 sur le plan No 26, dans les régistres de Walter H. Peters, notaire. Le dit lot mesure vingt-sept pieds six pouces de face sur la rue Palmyre, sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par Peter W. Smythe, par héritage de la successiun de Mary Ann Murphy, No 23,502 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Le titre est enregistré au Bureau de transfert, livre 138, folio 234.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil,

Une Grande Scierie de Valeur dans le Premier District.

Succession de W. H. McLellan vs Alphonse Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,957. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines et dépendances qui y appartiennent, borné par le quai de Floride et les rues Cypress, Miro et Tonti, dans le Premier District de cette ville et mesurant deux cent quatre-vingt dix-huit pieds, trois pouces, sur le dit Quai Floride; la même face sur la rue Cypress; deux cent quatre-vingt deux pieds, un pouce et quatre lignes sur la dite rue Miro; et la même face sur la dite rue Tonti.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Marchannds et Ménagères.

MEUBLES TOUT NEUFS

De Célèbres Fabriques.

Dans l'affaire du New Orleans Furniture Installment Co, Ltd.

No 45,690—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Encoignure des rues Royale et Ursulines.

LUNDI, 24 JUIN, à 11 heures A. M.

Meubles de salon en bois de noyer, cerisier et chêne, paloche et brocatelle, élégants ameublements de chambre en bois de noyer et de chêne, armoires à glaces, meubles de salle à manger, bibliothèques, chiffonniers, buffets, tables à rallonge, chaises couvertes en peau, garde-manger de cuisine, berceuses en rotin, tables en marbre, chaises de corridors, hat racks, divans, stoves, vaisselle, glacières, chevaux de bois, balances, pendules, jouets, etc. Aussi, le bail non terminé au 30 septembre 1895.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau No 341 rue Carondelet.—MARDI, 24 juin 1895, à 11 heures A. M. sur les lieux, encoignure des rues Royale et Ursulines, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 13 juin 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique le contenu du magasin ci-dessus. Aussi, le bail non expiré, finissant le 30 septembre 1895.

Conditions—Comptant. 14 juin—14 18à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Seeger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46 252—Division A.—Attendu que Frank M. Bartlette a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de lettres d'administration dans la succession de feu Charles Seeger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14 juin—14 18 23

Succession de Mme Mary Dendinger, veuve de Nicholas Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 44,958 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles E. Staub, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

5 juin—5 9 14

Succession de Mary J. Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45 817—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. H. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

8 juin—8 12 17

Succession de Jacob Weidner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 46,058—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Waudeer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTA,
Greffier.

9 juin- 9 14 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 45,867—Seymour & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des détitionnaires, la raison sociale de Seymour & Co. et de John S. Seymour et Warren S. Seymour, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné que les créanciers desdites parties soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire, en son bureau No 623 rue Gravier, en cette ville, commençant le VENDREDI, 14me jour de juin 1895 à 11 heures A. M., dans le but de s'élirer sur les affaires des dits pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Lamar C Quintero, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 mai 1895.

Signé: GEO. H THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

9mai—9 25 juin 14

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 11 Avril 1895.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les dimanches et mercredis) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les Dimanches et Mercredi par le train de 8 h. A. M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent
9 avril— No 323 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre,
Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $116.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit:

LA TOURAINE, Santelli, samedi, 15 juin
LA NORMANDIE, Poirot, samedi, 22 juin
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 29 juin

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$60

Entrepont, $20.00, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA.....Mercredi, 19 juin.
RUDSON.....Mercredi, 26 juin.
KNICKERBOCKER.....Mercredi, 3 juillet

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse:

Assurance $5 Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Ports de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour frêt ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
mars—1 an Rue Carondelet No 41

CINQ HEURES A LA GRAND' ILE, LNE.

Bains de Mer Insurpassables.

GRAND ISLE HOTEL.

Accommodations pour 250 personnes.

Les excursions régulières des samedis et des dimanches commenceront le 15 juin via le N. O Fort Jackson and Grand Isle R. R., et le vapeur **Lillie**.

Voyages tri-hebdomadaires quittant comme suit: samedi, mardi et jeudi; retour, dimanche à 10 P. M., et mercredi et vendredi à 11 A. M.

Tous les trains quitteront Algier à 4 P. M, excepté l'excursion du dimanche qui quitteront à 7 A. M. Les passagers sont limités à 150.

Les passagers seront débarqués à l'hôtel à chaque trajet.

Pour l'excursion du samedi, retour le dimanche, aller et retour, $2 50; pour l'excursion du dimanche, aller et retour, $2 00; pour un voyage de 3 jours, $3. Prix réguliers par trajet $2.

Repas sur le bateau à 50 cts Le ferry rue du Canal au chemin de fer. 12 juin—1m

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, *préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à* PARIS, *possède à la fois les principes actifs de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *est souverain contre la* SCROFULE, *le* RACHITISME, *l'*ANÉMIE, *la* CHLOROSE, *la* BRONCHITE, *et toutes les* MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ

REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA *PHTHISIE PULMONAIRE*

Dépôt général — PARIS — *21, Faubourg Montmartre, 21*

Dépôt — à la *Nlle-Orléans*, J. L. LYONS & Cie, 42, 44, Camp.

ASTHME & CATARRHES

Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC

OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NEVRALGIES

Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS: J.-L. LYONS